



AIDE FRATERNELLE SALVATORIENNE

60^e année, n°1

1^{er} trimestre: janvier-mars 2023

L'Aide Fraternelle Salvatorienne a 60 ans !

C'est un regard très reconnaissant que l'Aide Fraternelle Salvatorienne peut jeter cette année sur son 60^e anniversaire. Nous disons très volontiers « très reconnaissant » parce que l'Action Fraternelle Salvatorienne est consciente qu'elle a pu accomplir ce beau travail pendant si longtemps grâce au soutien de ses nombreux et fidèles bienfaiteurs et amis des missions, qui portent notre organisation dans leur cœur. Nous sommes reconnaissant aux pères Frans Driessen (+1981) et Theo Palmans (+2005), Salvatoriens, d'avoir fondé l'Aide Fraternelle Salvatorienne. Nous vous sommes reconnaissants, chers lecteurs, de lire fidèlement notre bulletin d'information et de témoigner votre sympathie envers notre organisation !

Rétrospective

Lorsque nous nous penchons sur les 60 années écoulées, nous pouvons dire avec une certaine fierté que nous avons soutenu de nombreux projets dans les pays du Sud. Puits, création d'écoles, achat de moulins, alphabétisation, formation à la coupe et à la couture ne sont que quelques exemples de projets à petite échelle qui ont et auront encore un impact sur la population locale. Nous avons ainsi lu dans le bulletin « Kinderen van de zon » de beaux remerciements de Ruth, une fillette de 11 ans originaire du Pérou. Elle peut maintenant jouer dans la ludothèque. L'aménagement de ce local a aussi été soutenu par le biais de nos projets.

Nous soutenons et réalisons également des projets durables. À cet égard, nous pensons à l'apiculture, à l'eau potable, à la collecte d'eau de pluie, à l'installation de biogaz, à la lutte contre la déforestation... La préservation du climat est un important « fil rouge » qui guide les projets. Dans le rapport qui nous est parvenu d'Ouganda à propos de l'extension de l'apiculture, nous lisons que le projet est une réussite ! Les jeunes s'en occupent activement et la production de miel est même supérieure aux attentes. Le compte rendu d'un projet est un aspect important, car il nous permet

de confirmer que les moyens financiers sont correctement utilisés. L'Aide Fraternelle Salvatorienne espère de la sorte pouvoir aider de nombreuses personnes à sortir de la pauvreté et à devenir indépendantes.



Projet 21/001: Eau potable, Congo

Adoption financière

Outre le soutien apporté aux projets, l'Aide Fraternelle Salvatorienne prête une attention toute particulière aux enfants. Les enfants sont en effet l'avenir du bon développement d'un pays. Nous pouvons soutenir de nombreux enfants grâce à notre « adoption financière ». « Nous » n'est au fond pas un terme correct, car c'est grâce à la contribution de nos sponsors, les parents adoptifs, que nous pouvons leur apporter ce soutien. Avec le petit peu d'aide qu'ils reçoivent, les enfants peuvent apprendre un métier et de la sorte « voler de leurs propres ailes ». Pour le montant de 16,5 € par mois, vous pouvez soutenir un enfant dans un pays pauvre. Cela nous fait toujours grand plaisir de lire qu'un jeune homme est devenu charpentier ou ouvrier du bâtiment ou qu'une jeune fille a obtenu son diplôme d'infirmière. Très souvent, les enfants retournent dans leur village, là où ils ont grandi, et s'engagent eux-mêmes pour aider leurs compagnons d'infortune.



Adoption financière au Rwanda

Dons prédestinés

L'Aide Fraternelle Salvatorienne veille également à ce que les dons prédestinés de membres de la famille et amis de missionnaires, coopérants ou mouvements du quatrième pilier arrivent dans le pays où ils travaillent.

Source de revenus

L'Aide Fraternelle Salvatorienne sollicite le soutien de ses bienfaiteurs et lecteurs pour divers projets par le biais de son bulletin d'information trimestriel « Aide Fraternelle Salvatorienne », de son bulletin électronique, des articles sur son blog et de son site Internet.

Par ailleurs, il arrive qu'un bienfaiteur nous surprenne très agréablement ! Lors d'un anniversaire important, il demande à ses invités de faire un don à l'Aide Fraternelle Salvatorienne au lieu de lui offrir un cadeau. Cela arrive aussi parfois lors du décès d'un bienfaiteur. Le faire-part de décès indique de n'apporter ni fleurs ni couronnes, mais de verser l'argent à l'Aide Fraternelle Salvatorienne en soutien aux projets.

Et il y a aussi nos fidèles bienfaiteurs désireux de continuer de soutenir l'Aide Fraternelle Salvatorienne même après leur décès. Cela fait de nombreuses années que nous tentons de sensibiliser nos bienfaiteurs afin de les encourager à coucher l'Aide Fraternelle Salvatorienne sur leur testament. Un testament à l'Aide Fraternelle Salvatorienne donne à nos bienfaiteurs l'assurance que leur don aura un impact positif sur la vie de personnes et l'avenir d'enfants dans des pays du Sud. Nous sommes d'ailleurs membre depuis sa création de « testament.be », une organisation faîtière qui aborde ce sujet.

Transparence

L'Aide Fraternelle Salvatorienne estime essentiel d'être transparent. Nous sommes tenus de communiquer chaque année à nos donateurs un rapport détaillé de la manière dont nous utilisons nos dons. Les rapports annuels sont toujours publiés sur notre site Internet et sont accessibles à tous. Notre ASBL belge a depuis longtemps l'autorisation de rédiger des attestations fiscales. Une autre marque de confiance !

Aide Fraternelle Salvatorienne : des portes grandes ouvertes

Notre exposition permanente est devenue un agréable lieu de rencontre pour les visiteurs intéressés. Vous ou votre organisation êtes également les bienvenus !

Et les personnes actives dans le Sud ou responsables d'un projet là-bas sont aussi

les bienvenues. Nous écoutons avidement leur récit sur leur projet, la situation politique dans leur pays, les difficultés qu'elles rencontrent. Nous pensons ici surtout à la crise du coronavirus et à la crise économique actuelle. Elles racontent régulièrement comment la crise climatique touche les gens dans le Sud. C'est pour cette raison que nous offrons aussi une aide d'urgence en cas d'inondation ou de tremblement de terre. Nous imposons toutefois comme condition de pouvoir envoyer le montant donné à des intermédiaires avec qui nous collaborons. Nous sommes alors certains de sa bonne réception et de sa bonne utilisation.



Collecte de vêtements : l'asbl Aide Salvatorienne au Développement

Notre organisation sœur, l'asbl Aide Salvatorienne au Développement, assure la collecte de vêtements de seconde main. Au départ, les gens apportaient leurs vêtements de seconde main à l'Aide Fraternelle. La quantité de vêtements ne cessant d'augmenter, les membres du Conseil d'administration ont décidé de créer une nouvelle asbl. Le produit de la collecte de vêtements est versé comme

don à l'Aide Fraternelle Salvatorienne afin de soutenir les projets.

Afin de respecter la transparence et la fiabilité de la collecte de vêtements de seconde main, l'Aide Salvatorienne au Développement s'est engagée à respecter une série de règles éthiques et techniques. Elle fait dès lors l'objet d'un contrôle annuel d'une organisation indépendante, Ethibel, qui octroie le label Solid'R à l'Aide Salvatorienne au développement.

Quelques mots de remerciement

Nous sommes conscients que l'Aide Fraternelle Salvatorienne existe depuis 60 ans grâce à vous. Nous sommes convaincus que nous n'aurions pu réaliser ces beaux projets sans vous. En effet, grâce à votre soutien, nous ressentons chaque année que les dons, petits ou grands, les héritages et les donations peuvent permettre de réaliser du bon travail à de nombreux endroits dans les pays du Sud.

Au nom de notre Conseil d'administration, de la direction et du personnel de l'Aide Fraternelle Salvatorienne et des chauffeurs de l'Aide Salvatorienne au Développement, nous souhaitons profiter de l'occasion pour vous remercier de tout cœur.



Soutien à l'adoption collective

À l'occasion de notre 60e anniversaire, nous souhaitons faire appel à un soutien supplémentaire pour différentes maisons d'accueil pour enfants des rues où les enfants pauvres peuvent séjourner afin de se rendre à l'école. Plusieurs organisations qui se sont engagées pour ces enfants nous informent qu'en raison de la crise actuelle qui entraîne une importante augmentation des prix de l'alimentation, de l'énergie, etc., elles éprouvent énormément de difficultés à s'occuper de ces enfants de manière optimale. Elles aussi veulent le meilleur pour leurs enfants. Merci d'apporter votre soutien en mentionnant : 60e anniversaire Aide Fraternelle Salvatorienne.

15 octobre 2023 : journée de rencontre

Notez déjà dans vos agendas que l'Aide Fraternelle Salvatorienne organisera une journée de rencontre le dimanche 15 octobre 2023.

Vous êtes de tout cœur les bienvenus ! Les détails suivront...



Si les dons que vous faites à l'Aide Fraternelle Salvatorienne au cours d'une même année égalent ou surpassent le total de € 40, - ils peuvent être déduits, selon la loi, de vos revenus imposables. Notre secrétariat vous enverra automatiquement l'attestation requise à cet effet au début de l'année prochaine. Cela vaut aussi pour les dons destinés à faire dire des messes dans les pays du Sud.

Avez-vous déjà jamais pensé à citer l'Aide Fraternelle Salvatorienne comme cohéritière dans votre testament? De cette manière vous assurez un appui sérieux aux populations déshéritées et aux missionnaires dans les pays du Sud. Pour cela, il suffit d'inclure dans votre testament une phrase comme: **"A l'Aide Fraternelle Salvatorienne a.s.b.l., 't Lo 47 à 3930 – Hamont, je lègue la somme de € ..."**. L'Aide Fraternelle Salvatorienne est une des 100 organisations qui, ensemble, ont lancé la campagne 'testament.be'. Pour de plus amples informations, contactez www.testament.be.

Voulez-vous donner **un caractère personnel** à votre aide et connaître l'usage qui en est fait ? C'est votre droit. Adressez-vous alors à notre service parrainage. Nous vous suggérons alors **adopter financièrement un enfant** dans un pays de développement. **Moyennant €16,50 par mois, vous pouvez assurer une éducation normale d'un enfant.** Vous recevez le nom et une photo du filleul(e) et l'adresse du missionnaire en contact avec lui. Vous pouvez ainsi vous mettre en rapport avec l'enfant et sa famille. Nous sommes conscients du danger du mauvais usage fait de votre appui. C'est pourquoi l'action est tenue en main localement par un missionnaire ou un coopérant (h/f) que nous connaissons personnellement et pour qui nous nous portons garant. Si vous êtes intéressé par cette action, demandez de plus amples renseignements.

Si vous changez d'adresse et si vous désirez continuer à recevoir notre périodique, veuillez nous communiquer votre nouvelle adresse. En vous remerciant à l'avance!

Colophon

Rédaction: P. Gerry Gregoor

Lieve Schreurs

Lay out: Marita Martens

Photos: Aide Fraternelle Salvatorienne

Imprimerie: Burocad nv, Peer (BE)

Aide Fraternelle Salvatorienne

't Lo 47

3930 Hamont-Achel

Belgique

Approbation ecclésiastique

info@salvatorhulp.org | www.salvatorhulp.org

Téléphone: 011-44 58 21

IBAN: BE19335044015212 | **SWIFT:** BBRUBEBB

Numéro d'entreprise: 0407 761 472

RPM: Anvers, dpt. Hasselt

